

## Le rabot plutôt que la scie

Plusieurs cadres de l'Etat m'interpellent : « Cessez donc d'assainir par des centaines de mesures qui épuisent et découragent l'administration et prenez quelques grandes décisions qui permettent d'économiser des moyens importants une fois pour toute ». Cette critique, je la retrouve chez divers interlocuteurs, notamment de la part de journalistes. Elle est devenue plus fréquente et plus vive depuis le refus par le peuple des augmentations fiscales.

Je comprends cette opinion. Je ne la partage pas.

Certes, les services de l'Etat sont pris sous le rabot d'une multitude d'opérations laborieuses et peu gratifiantes. Dans le même laps de temps, il faut trouver des mesures immédiates, refuser des demandes pressantes, identifier des économies futures, tenir compte de directives restrictives pour le budget, supprimer 300 postes dans la fonction publique, mettre en œuvre diverses autres économies décidées par le Parlement...

Parfois qualifiée d'économies de « bout de chandelles », cette accumulation de mesures présente deux avantages considérables.

D'abord, elles sont efficaces. Les résultats parlent d'eux-mêmes : les dépenses ont cessé de croître malgré la pression démographique et sociale ; elles ont même baissé de budget à budget. Ajoutées les unes aux autres depuis avril 2004, ces mesures ont permis d'économiser près de 240 millions de francs ; la plupart de ces économies seront pérennes.

Elles ont également une vertu pédagogique : bien que les années d'abondance soient loin derrière nous, elles ont imprimé leur marque sur l'Etat. Sans être un gaspilleur, comme on le dit trop et à tort, le Canton de Vaud conserve dans son fonctionnement quelques reliquats de cette culture du perfectionnisme. La pression permanente sur les budgets contraint chacun à baisser les standards, à réfléchir à la nécessité de chaque dépense, à trouver des solutions moins onéreuses, bref à épargner l'argent de la collectivité.

Les 120 millions de francs à trouver pour les deux ans à venir vont contraindre l'Etat à poursuivre cette cure.

Ainsi malgré les inconvénients, la mauvaise humeur occasionnée, la pesanteur et un certain découragement bien compréhensible au sein de la fonction publique, la démarche, qui ne constitue qu'une part de la politique d'assainissement, me semble utile.

Ceux qui conseillent de supprimer deux ou trois prestations importantes pour économiser quelques centaines de millions d'un coup se gardent bien de me dire où effectuer les coupes. Ils jugent indispensables les prestations qu'ils délivrent ou qu'ils reçoivent. C'est donc la haie du voisin qu'il faudrait tailler jusqu'au sol.

Les dépenses de l'Etat ne sont pas absurdes, ni arbitraires. Elles ont fait et font continuellement l'objet d'arbitrages par les élus de la population. Elles résultent de la volonté du plus grand nombre. La plupart d'entre elles sont garantes de la cohésion du canton : plus de 70% touchent des domaines aussi sensibles que la formation, la santé, la prévoyance sociale et la sécurité. Ajoutez à ces domaines les routes, les subventions aux transports publics, à la culture, à la promotion économique et touristique et les intérêts de la dette, il ne restera pratiquement rien d'autre.

Autant les bénéficiaires et que les prestataires des tâches supprimées auraient à pâtir de quelques rares coupes à la scie. Les dégâts sociaux et humains s'avèreraient considérables.

En outre, une telle proposition devrait recevoir l'assentiment d'une majorité politique et populaire. Pour autant qu'elle soit admise par le Conseil d'Etat, cette proposition n'aurait aucune chance devant les députés et encore moins lors d'un scrutin devant le peuple.

Voilà les différentes raisons dictées par des considérations humaines, sociales, politiques comme par le bon sens : elles me paraissent démontrer que la manière choisie n'est pas seulement la bonne, mais la seule.

Pascal Broulis, Chef du Département des finances

*Texte paru dans « 24 Heures » du 2 juillet 2005*